

Technicien(ne)s en contrôles non destructifs

Mis à jour le 15 janvier 2026

Conditions d'entrée et prérequis

- Un diplôme de niveau IV certifié à visée scientifique ou technologique est un plus ou autre diplôme de niveau IV certifié
- Mobilité régionale voire nationale
- Une acuité visuelle positive (ADTR)

Public visé

Demandeurs d'emploi ayant une expérience dans l'industrie et/ou avec un projet de formation validé en amont par France Travail, Cap emploi ou Mission Locale

Rythme

Temps plein

Durée en centre

557 heures

Durée en entreprise

630 heures

Validation

Pour le groupe : Certificat SST – Certificat PRAP IBC – Habilitation H0B0

Parcours 1 :
– Certification COFREND (2 au choix parmi 3) : Ressuage (PT) N2, magnétoscopie (MT) N2 ou ultrason (UT) N1

Parcours 2 :
– Probatoire CAMARI (INRS – Paris)
– Certification COFREND : Radiographie N1

Certification

Non

RNCP : Aucun

Objectifs professionnels

Examiner les pièces ou produits métalliques (structures minces ou épaisses en acier, alliages légers) à l'aide des procédés non destructifs courants (radiographie, ressuage, magnétoscopie et ultrason) pour vérifier leur qualité. Démontrer la sécurité des structures des ouvrages ou s'assurer de la conformité avec les exigences réglementaires ou celles du client.

Contenu

Tronc commun :

- Contrôle dimensionnel
- Défectologie
- Habilitations nucléaires : Prérequis SCN1 –SCN1- RP1 et CSQ
- Sauveteur et Secouriste du Travail (SST)
- Prévention des Risques aux Activités Physiques (PRAP-IBC)
- Habilitation H0B0

Parcours 1 :

- Ressuage, magnétoscopie ou ultrason

Parcours 2 :

- Probatoire CAMARI
- Radiographie

Modalités pédagogiques

Les formations sont dispensées sous forme de cours, travaux dirigés, travaux pratiques.
Un suivi individualisé est assuré par l'équipe pédagogique.

Profil des intervenants

Equipe pluridisciplinaire expérimentée, personnel de l'Education Nationale connaissant parfaitement les objectifs de la formation.

Les plus

Taux de satisfaction
100%

Réussite aux examens
100 %

Insertion professionnelle
80 %

Délais et modalités d'accès

- Réunions d'information collective

Technicien(ne)s en contrôles non destructifs

Modalités d'évaluation

–

Entrée-sortie permanente

Non

- Entretien oral de motivation : entretien en appui du dossier de candidature et du CV du candidat.
- Test de connaissance dans le domaine du contrôle non destructif

Financements possibles

Prise en charge des frais de formation possible par le CPF, France Travail, Région Grand Est.)

Poursuite de parcours

–

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GRETA-CFA Lorraine Centre
- 29 rue des Jardiniers
54000 NANCY
- greta-lorraine-centre@ac-nancy-metz.fr
- 03 83 30 87 00

